



Distinction entre « on / ont »

- « **On** » Il s'agit du pronom personnel.

Astuce : On remplace par un autre pronom personnel (il, elle) ou par un nom sujet (l'homme).

- « **Ont** » : il s'agit du verbe « avoir » conjugué à la troisième personne du pluriel.

Astuce : On conjugue la phrase à l'imparfait.

Exemples :

Les arbres **ont** des feuilles. On pourrait dire « Les arbres **avaient** des feuilles. »

On les entend d'ici. On pourrait dire « **Elle** les entend d'ici. »